

Date : 17/09/2020

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Le 22 septembre, c'est la 10^{ème} édition du Challenge Mobilité



Pour la 10^{ème} année, la Région Auvergne-Rhône-Alpes organisent mardi 22 septembre, le challenge « Au travail, j'y vais autrement, pour un jour ou tous les jours », un événement à destination des employeurs et salariés d'Auvergne - Rhône - Alpes. Il est relayé localement par l'Agence Ecomobilité.

L'objectif du challenge est de promouvoir les modes de déplacements actifs et partagés, de faire évoluer les usages pour les trajets domicile-travail et de mettre en évidence les liens entre mobilité durable et environnement.

> Plus de 10 000 salariés engagés dans le défi sur le territoire de Grand Chambéry

Près de 100 employeurs du territoire de Grand Chambéry représentant plus de 10 000 employés sont inscrits au challenge régional 2020.

-> Infos et inscription en ligne : www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

L'établissement compte, le 22 septembre, le nombre de salariés venus en transports en commun, en covoiturage, à vélo, à pied, ou en combinant plusieurs modes. Les gagnants sont ceux où la participation aura été la plus forte (salariés venus en mode alternatif / salariés présents le jour du challenge). Les employeurs lauréats du challenge seront récompensés lors d'une cérémonie départementale ou régionale. Sur le territoire de Grand Chambéry, le palmarès sera défini selon trois catégories en fonction de la taille de la structure : moins de 20 employés, de 20 à 100 employés et supérieure à 100 employés

> L'édition 2019 en chiffres

L'an dernier, 320 000 salariés, sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, ont été directement sensibilisés à la thématique de la mobilité par leurs employeurs. 68 450 participants, 2 109 établissements (dont 620

GRAND CHAMBERY

DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

 @GrandChambery |  @VilledeChambery -  @ChamberyOfficiel

nouveaux inscrits) sont allés au travail autrement, réalisant au total près de 960 000 km à l'aide d'un mode de transport alternatif à la voiture individuelle.

> **Synchro bus et Synchro Vélostation proposent deux offres pour tester le bus et le vélo**

- ***Tout le réseau Synchro pour 1€***

Le 22 septembre, les usagers pourront voyager en bus toute la journée pour 1€. Ticket événement 24h en vente sur les distributeurs, points bus et sur internet (pas dans les bus et pas en Agence).

Tous les établissements de Grand Chambéry inscrits au Challenge peuvent sur demande bénéficier de la création gratuite d'une carte OÙRA ! PRO. Elle sera chargée d'un titre "10 voyages MULTI gratuits". Cette carte peut être utilisée par les salariés volontaires avant, pendant, et après le challenge pour les déplacements professionnels et pour tester le domicile / travail.

Pour plus d'informations sur l'offre entreprise contactez : espace-pro@synchro-bus.fr

Et pendant pour fêter la Semaine de la Mobilité, Synchro Bus propose un jeu concours en ligne : MOUV' SYNCHRO ! De nombreux lots sont mis en jeu chaque jour du mercredi 16 au mardi 22 septembre. Rendez-vous sur www.synchro-bus.fr

- ***Une semaine à vélo avec Synchro***

A l'occasion du Challenge, les habitants pourront tester le trajet domicile-travail à vélo pendant 5 jours à prix réduit : location 5 jours Vélo classique à 5€ et location 5 jours Vélo à Assurances Electrique à 10€. Réservation auprès de la Vélostation (sous réserve de disponibilité de vélos (maximum 20 VAE et 30 classiques).

Pour plus d'informations contactez la Vélostation : 04 79 96 34 13

> L'Agence Ecomobilité, relais en Savoie

Tel : 06 46 06 83 32 ou challenge@agence-ecomobilite.fr

En annexe :

- Communiqué de presse de l'Agence Ecomobilité, relais du challenge sur les deux Savoie
- Retour sur l'enquête aux salariés - Novembre 2019 – effectuée par la région Auvergne-Rhône-Alpes



Le 22 septembre, les salariés se mobilisent pour se déplacer autrement

La mobilité durable est un enjeu majeur en Auvergne-Rhône-Alpes, pour tous les trajets du quotidien. La Région organise, le 22 septembre prochain, la **10^{ème} édition** du Challenge Mobilité régional « **Au travail j'y vais autrement, pour un jour ou tous les jours** »,

L'objectif du challenge est de promouvoir les **modes de transport alternatifs** à l'usage individuel de la voiture, de faire évoluer les usages pour les trajets domicile-travail et de mettre en évidence les liens entre mobilité durable et environnement.

Le Challenge Mobilité, qu'est-ce que c'est ?

La Région propose aux établissements d'organiser le temps d'une journée, un **défi collectif sur le thème de la mobilité**. Il permet aux **salariés d'expérimenter des solutions alternatives à la voiture** pour faciliter leurs trajets quotidiens. **Le 22 sept 2020**, chaque établissement comptabilise les salariés venus au travail autrement qu'en voiture individuelle : marche, vélo, transports en commun, train, covoiturage, télétravail. **Des lots sont à gagner pour les établissements ayant le plus participé.**

Le jour du Challenge les opérateurs de transports (train, car, bus, vélo...) en lien avec les collectivités locales proposent des **offres promotionnelles ou des gratuités**, pour que les salariés puissent tester de nouvelles mobilités : challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/offres/

Comment participer ?

Tous les établissements peuvent participer, qu'ils soient publics ou privés, et quelle que soit leur taille. L'inscription, gratuite, s'effectue en ligne sur : challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Une boîte à outils est mise à disposition des établissements pour les accompagner dans la réussite de l'organisation de cette journée (animations en amonts, kits de communication).

L'Agence Ecomobilité, relais en Savoie et Haute-Savoie

En partenariat avec les **collectivités locales**, l'Agence Ecomobilité coordonne le Challenge sur les deux Savoie. Nous accompagnons les employeurs dans l'animation de l'évènement.

challenge@agence-ecomobilite.fr
06 46 06 83 32

Quels résultats ?

Cet événement régional est une référence en France, le seul à fédérer autant d'établissements aussi bien dans les territoires montagnards que dans les métropoles !

A 1 semaine de l'évènement, 311 établissements participent sur les deux Savoie soit près de 30 000 salariés, l'inscription est encore possible !

Un classement régional et départemental sera établi et donnera lieu à des cérémonies de remise des prix.



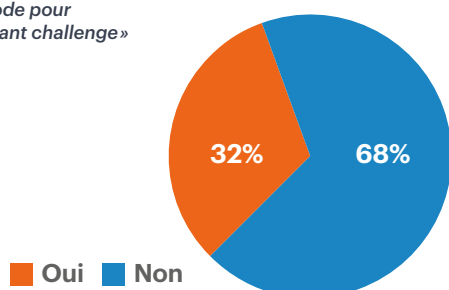
Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes : quels effets sur les comportements de mobilité

Retour sur l'enquête aux salariés - Novembre 2019 - Nombre de répondants 1334

7/10

Lorsqu'ils prennent part au Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes, près de **7 automobilistes sur 10 modifient leurs habitudes de déplacements.**

Changement de mode pour
les « autosolistes avant challenge »



31%

d'entre-eux estiment que **leur seule participation** au Challenge Mobilité a permis leur changement d'habitude.

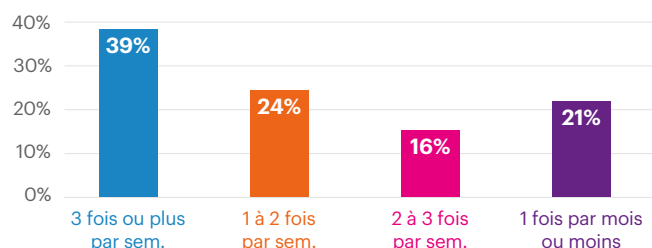
38%

Suite au challenge, la **mise en place de mesures incitatives par leur établissement à encourager** **38%** d'entre eux à se tourner vers un mode alternatif.

63%

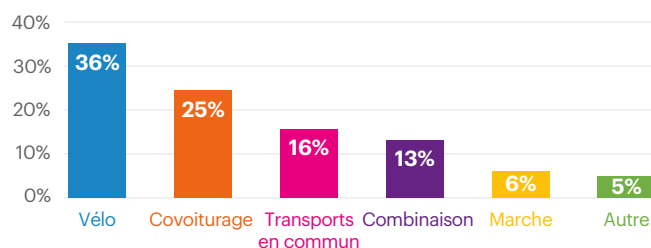
des **autosolistes** en report modal le jour du Challenge Mobilité ont changé leurs habitudes de déplacements de manière régulière (au moins une fois par semaine).

Fréquence d'utilisation des nouveaux modes alternatifs



Le **vélo** et le **covoiturage** sont les pratiques privilégiées pour le report modal de la voiture vers un mode alternatif.

Mode de transport utilisé par les automobilistes avant challenge



92% des répondants souhaitent participer
au Challenge Mobilité en 2020



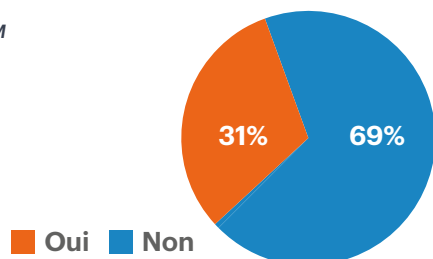
Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes : quels effets au sein des établissements participants

Retour sur l'enquête aux référents - Novembre 2019 - Nombre de répondants 173

70 %

Près de **70%** des référents d'établissements participant estiment que le Challenge Mobilité est un événement qui favorise la promotion et la dynamisation de leur Plan de Mobilité Employeur.

Dynamisation du PDM

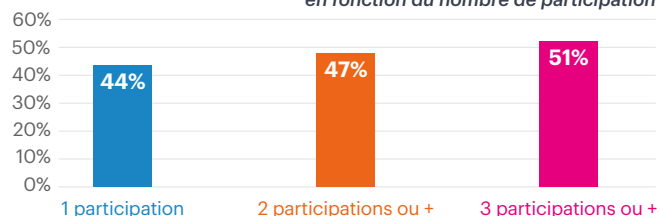


46 %

des référents estiment que certains salariés de leur établissement ont modifié leur habitudes grâce au challenge.

Ils évaluent à **9,5%** la baisse de la part modale de la voiture depuis leur première participation au Challenge Mobilité.

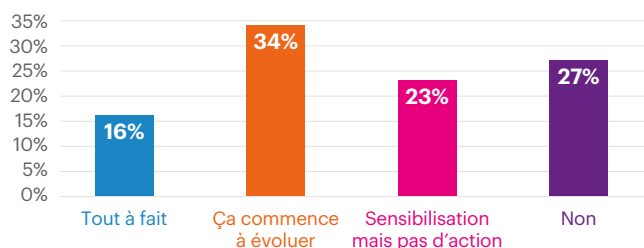
Modification des comportements de mobilité en fonction du nombre de participation



73 %

De la sensibilisation à l'action, **73%** des référents estiment que le Challenge Mobilité permet **une meilleure prise en considération des questions de mobilité de la part de la direction**. Un référent sur deux constate la mise en place d'actions concrètes depuis leur première participation.

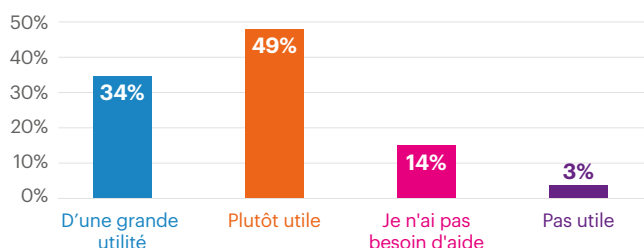
Effet positif sur la mobilité des salariés



83 %

La présence de relais locaux sur le terrain fait la force du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est jugée **pertinente pour 83%** des relais qui ont eu un contact avec eux

Utilité du relais



Le taux de satisfaction globale du Challenge Mobilité est de

89 %